



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



RÉGION ACADÉMIQUE  
HAUTS-DE-FRANCE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

Rectorat

Secrétariat Général  
J.J-V/FC

Dossier suivi par  
Jean-Jacques VIAL  
Secrétaire Général de l'Académie

Tél. :  
03 22 82 39.48  
Fax :  
03 22 92.82.12  
Mél. :  
ce. rectorat@ac-amiens.fr

20, boulevard  
d'Alsace-Lorraine  
80063 Amiens  
cedex

Horaires d'ouverture :  
8h00 à 18h00,  
du lundi au vendredi

Amiens, le 31 janvier 2017

**LE RECTEUR DE L'ACADEMIE D'AMIENS**  
**Chancelier des universités**

à

Monsieur l'Inspecteur d'académie - Directeur  
académique des services de l'Education nationale de  
la Somme

Monsieur le Secrétaire Général de la DSDEN de la  
Somme

Madame et Messieurs les doyens des corps  
d'inspection

Mesdames et Messieurs les conseillers techniques

Mesdames et Messieurs les délégués académiques

Mesdames et Messieurs les chefs de division

**Objet** : Organisation des services pendant les congés d'été 2017.

En fonction des nécessités de fonctionnement des services pendant les mois d'été et pour la rentrée scolaire, j'ai l'honneur de vous informer que le rectorat sera fermé du :

**Vendredi 28 juillet 2017 au soir au mardi 15 août 2017 inclus**

à l'exception du bureau des allocations pour perte d'emploi où le traitement des dossiers et l'accueil téléphonique seront assurés à compter du mercredi 9 août 2017 et la DPE (à distance du 9 août 2017 au 11 août 2017) où la réouverture sera effective à compter du lundi 14 août 2017. Une astreinte à distance sera assurée par la DSIN du 9 août 2017 au 14 août 2017. La DLS sera sollicitée pour l'accès au site et pour la partie électrique, suivant le besoin. Ces journées sont à imputer sur les droits à congés annuels.

Je vous remercie de bien vouloir informer de ces dispositions à l'ensemble des personnels placés sous votre autorité dans les meilleurs délais.

**Pour le Recteur et par délégation,**  
**Le Secrétaire Général de l'Académie**

**Jean-Jacques VIAL**

**Copie : DASEN Aisne et Oise**